

COMMUNE DE MUTZENHOUSE
PROCES VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 Mars 2015

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JUNG Audrey, JOST Bertrand,

Absent excusé : WINKEL Yannick

Approbation du Procès-verbal du 18 janvier 2015

Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2015 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur STEINMETZ-BORNERT Gérard est nommé comme secrétaire de la séance de ce jour.

Travaux de voirie : Rue de la Forêt

Point reporté à une séance ultérieure

DCM2015-04

1 – Commande publique

1.1 – Marché publique

Eglise : Acquisition d'une sono

Monsieur le Maire informe le Conseil que la sonorisation de l'église nécessite une amélioration, par le remplacement de l'ampli préamplificateur analogique par un ampli préamplificateur automatique numérique, et par le remplacement des microphones. A cet effet il présente les différents devis à savoir :

STRASSER GMBH à STUGART pour un montant de 3 298,00 € HT

PRETRE & FILS à MAMIROLLE pour un montant de 4 478,00 € HT

E.C.A à ILLIRCH pour un montant de 4 874,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

↳ **CONFIE** le remplacement de l'ampli et l'acquisition de micros aux ETS STRASSER GMBH à STUTTGART pour un montant de 3 298,00 € HT

Adopté à l'unanimité

7 – Finances locales

7.1 – Décisions budgétaires

ENGAGEMENT DES DEPENSES avant le vote du budget primitif 2015

Le Conseil Municipal,

VU les travaux de finition concernant le projet : Mise aux normes PMR et création d'une nouvelle mairie ;

VU le remplacement de la sono à l'église ;

- ↳ **AUTORISE** le Maire à mandater les factures d'investissements correspondantes avant le vote du budget 2015 à hauteur du quart des dépenses de l'exercice précédent
- ↳ **S'ENGAGE** à inscrire les dépenses correspondantes au budget primitif 2015.

Adopté à l'unanimité

7 – Finances Locales

7.5 – Subventions

DEMANDE DE SUBVENTION

VU la demande de subvention de Caritas Alsace Antenne à Hochfelden

Le Conseil Municipal, après délibération

- **DECIDE** de verser 50,00 € à l'antenne de Hochfelden.

Adopté à l'unanimité

EGLISE : ACCEPATATION D'UNE PARTICIPATION

Monsieur le Maire informe les conseillers que le conseil de fabrique de la commune de Mutzenhouse participe à l'acquisition d'extincteurs, d'un bac à sable etc.....à hauteur de 727,00 €.

Le Conseil après en avoir délibéré :

Etant donné l'implication de certains membres du conseil de fabrique suite à la mise en place d'une nouvelle porte, notamment par le percement de cette dernière et les travaux d'électricité

- ↳ **DECIDE DE NE PAS RECUPERER** cette participation.

Adopté par 9 voix pour – 1 abstention

Pour extrait conforme

Le Maire : Pascal WICKER